

Nous n'étudions pas simplement une mesure à court terme dont l'effet se fera sentir quelques mois ou un an ou deux. Elle aura des répercussions de longue portée, non seulement pour les cultivateurs, mais aussi pour ceux qui vivent dans les villages et les petites villes dans des circonscriptions telles que la mienne. La situation de l'économie agricole touche directement et de nombreuses façons des villes de 15,000 habitants comme Yorkton. Des commettants comme les miens sont vivement intéressés au sort réservé à ce bill. Ils s'intéressent aux amendements que nous proposons, en vue de le rendre aussi positif que possible.

C'est de ce bill-là qu'on a probablement parlé le plus pendant les six ou sept semaines du congé d'été que j'ai passées dans ma circonscription. Presque tout le monde là-bas s'y intéresse. Le député de Saskatoon-Humboldt (M. Lang), ministre responsable de la Commission du blé, nous a demandé de cesser de faire de l'obstruction, d'adopter le bill afin que les cultivateurs touchent les 100 millions de dollars. J'aimerais bien que le bill fût aussi simple, et les cultivateurs sont du même avis. Ils veulent tous leur part de ces 100 millions, dont ils ont d'ailleurs besoin.

Presque tous les organismes agricoles nous proposent de diviser le bill et d'adopter immédiatement l'article sur les 100 millions de dollars. Sauf erreur, la Chambre est unanime à cet égard. D'autre part, quand on étudie le reste du bill, article par article, qu'on en examine les points saillants, on constate que, de l'avis de la majorité des cultivateurs, il leur nuira plus qu'il ne les aidera. Pour la plupart, ils estiment que sous sa forme actuelle le bill stabilise leur revenu au seuil de la pauvreté plutôt que de l'augmenter comme il le devrait. De même, abstraction faite de leurs idéologies politiques, la plupart s'y opposent. Presque tous nous ont demandé de faire l'impossible pour amener le ministre à écouter leurs instances et à apporter des changements fondamentaux semblables à ceux que proposent les motions 1 et 2.

Plusieurs jugent que le bill sur la stabilisation devrait tenir compte de facteurs comme les frais de production. Selon plusieurs chefs agricoles et économistes en agriculture, plus familiers avec l'agriculture que la plupart d'entre nous à la Chambre, la mesure ne tient pas compte de ces facteurs. C'est probablement difficile à comprendre pour les députés étrangers à l'agriculture. Plusieurs impondérables font descendre et monter chaque année comme un yo-yo les frais d'exploitation d'une ferme. Plusieurs régions de la Saskatchewan ont connu cette année une invasion de légionnaires bertha. Ce fléau seul a coûté plusieurs centaines de milliers de dollars à la population de cette province. Il faut tenir compte d'éléments de ce genre en discutant un tel bill.

Un autre aspect directement en cause selon la plupart est que ce pourrait être le début de l'application des recommandations du groupe d'études de l'agriculture. La stabilisation du revenu agricole préconisée dans ce bill accélérera l'exode de plusieurs agriculteurs des régions rurales. La mesure n'aidera sûrement pas les agriculteurs à revenu modeste, moyen ou ordinaire qui cherchent simplement à exister sur une ferme.

Dans le fond, ce bill représente un test pour le ministre dans la mesure où le gouvernement proclame depuis longtemps qu'il a foi en la démocratie active. S'il y a démocratie active et si le gouvernement prêtait l'oreille aux représentations des cultivateurs et de leurs organisations, il modifierait ce bill sur-le-champ. Il pourrait le faire en acceptant les deux amendements proposés par mon collè-

gue le député de Saskatoon-Biggar. Cela permettrait de prendre en considération les coûts de production.

Il n'arrive pas souvent que l'unanimité se fasse parmi les organisations agricoles. La Fédération canadienne de l'agriculture, le syndicat des cultivateurs, les syndicats du blé et les autres organisations ont des positions idéologiques fondamentalement différentes, et la plupart d'entre elles ont des vues divergentes sur les principaux problèmes qui se posent au monde agricole canadien. La plupart d'entre elles ont des opinions différentes sur les solutions à apporter aux problèmes agricoles. Toutes ces organisations, le syndicat des cultivateurs, la Fédération de l'agriculture et les syndicats du blé de la Saskatchewan, de l'Alberta et du Manitoba, de même que la United Grain Growers sont unanimes pour estimer que ce bill n'est pas satisfaisant et qu'il devrait être réexaminé et modifié. Il y a eu, avant-hier, une conférence des ministres de l'agriculture des trois provinces des Prairies. Bien qu'ils soient d'appartenance politique différente, ils se sont unanimement opposés au projet de loi sous sa forme actuelle. C'est là pour le gouvernement une raison de plus de modifier le projet de loi tel qu'on nous le présente aujourd'hui.

Nous n'avons aucune objection à ce que l'on institue un revenu agricole stabilisé—à condition, toutefois, que l'on tienne compte des frais de production et du revenu net, non pas du revenu brut. Ce n'est qu'à cette condition que les producteurs en retireront un avantage. Une mesure de cet ordre aiderait les agriculteurs et leur permettrait de poursuivre leur exploitation. Ce n'est pas au principe de la chose que nous nous opposons, mais à ce projet de loi en particulier, qui ferait sans doute plus de tort que de bien à la plupart des agriculteurs.

Le débat sur ce bill nous fournit l'occasion d'établir si le ministre et son gouvernement prennent vraiment au sérieux ce qu'ils disent de la démocratie active. La démocratie n'est pas seulement une élection par ci par là, et une oreille prêtée au peuple de temps à autre. Une véritable démocratie comprend le peuple. Elle comporte l'acceptation de ses idées, leur incorporation dans les lois et leur mise en pratique. Ainsi, le peuple peut vraiment participer aux décisions qui touchent sa vie. C'est l'opinion unanime des cultivateurs exprimée par le truchement de groupements agricoles qui les représentent.

De retour dans nos circonscriptions, on nous rappelle constamment que le bill contient un élément de chantage. Le gouvernement détient 100 millions de dollars que les cultivateurs ont le désir et le besoin de recevoir, et déclare qu'après l'adoption du bill de stabilisation les cultivateurs toucheront ce montant. Politique mise de côté, n'est-il pas temps qu'on abandonne au Canada des tactiques de ce genre? Il faudrait ne plus soudoyer les gens pour obtenir leur consentement à des mesures qu'ils désapprouvent. C'est le sentiment véritable et sincère qu'expriment les cultivateurs de ma circonscription en Saskatchewan.

• (3.40 p.m.)

Pour empirer les choses, nous avons la controverse autour de la loi sur les réserves provisoires de blé. On me dit qu'une somme d'environ 80 millions de dollars devrait être versée à la Commission canadienne du blé et subséquemment aux cultivateurs. Ne nous attardons pas à la politique d'autrefois—politique de pots-de-vin et de chantage où l'on tâchait de corrompre les gens au moyen de petits cadeaux, puis à leur faire accepter des choses dont ils ne voulaient pas du tout. C'est afficher du mépris envers la population. Je ne parle pas à titre d'homme politique qui veut convaincre, mais comme celui qui a